

Les résolutions de la Convention

Les délégués réunis en sessions d'études à Miscouche, en 1884, ont tenté de trouver des solutions aux nombreux obstacles qui entravaient la survie et le développement de leur peuple en tant qu'entité culturelle. Ils se sont d'abord rencontrés en divers ateliers pendant la soirée du 13 août et au cours de la journée et de la soirée du 14. Leurs résolutions furent ensuite présentées en plénière au cours de l'après-midi du 15 où elles furent adoptées par l'ensemble des membres de la Convention.

Les premières résolutions étudiées et adoptées concernaient la colonisation et le problème de l'émigration des Acadiens vers les centres urbains et industriels des États-Unis. Résoudre cette question était la principale préoccupation des chefs acadiens. En effet, ceux-ci considéraient cette migration comme une menace sérieuse à la survivance de leur peuple. Elle mettait en cause le maintien de la langue française, des traditions

acadiennes et même, croyait-on, de leur foi catholique. Des résolutions furent donc formulées afin d'enrayer le mouvement d'émigration vers les États-Unis en encourageant les jeunes Acadiens à aller s'établir du côté des terres vacantes du Nouveau-Brunswick. Ainsi, on donna un nouvel élan à la Société de Colonisation, fondée lors de la première Convention, en élisant le dynamique Père Marcel-François Richard à la présidence.

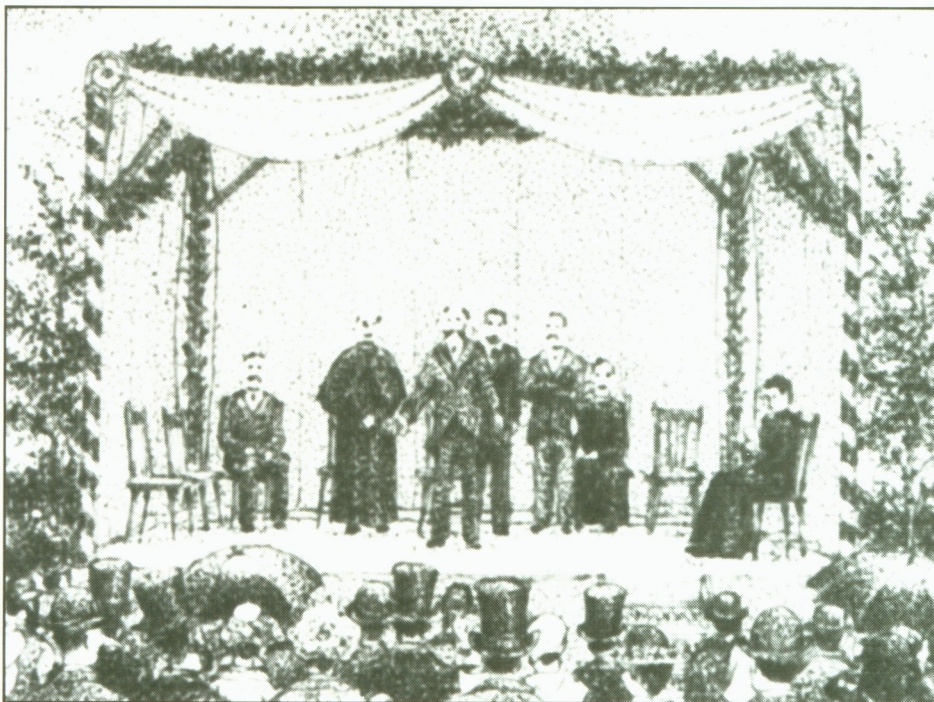
Le second groupe de résolutions se rattachait à la langue et à l'éducation française. Celles-ci concernaient surtout les Acadiens de l'Île. On adopta en effet des recommandations adressées au gouvernement insulaire. Elles demandaient que l'enseignement de la langue française, dans les districts scolaires acadiens, soit mis sur le même pied que l'enseignement de la langue anglaise; que les professeurs reçoivent pour l'enseignement du français les mêmes rémunérations pécuniaires et les mêmes chances d'avancements

que pour l'enseignement de l'anglais; et que l'inspection des écoles se fasse en français comme en anglais dans les localités françaises. Afin d'aider à promouvoir la langue, l'éducation et la culture française chez les Acadiens, *La Ligue française* fut mise sur pied. On formula le vœu que celle-ci soit affiliée à une société du même nom, récemment formée en France, et dont le but était la promotion de la langue et de la civilisation françaises dans le monde.

La Convention de Miscouche est surtout connue comme celle où les Acadiens se sont choisis un drapeau et un hymne national. Le choix de ces symboles fut effectivement l'objet des délibérations de la troisième commission. En plénière, toute l'assemblée ratifia sa principale résolution voulant que le tricolore français, avec une étoile jaune dans la partie bleue, soit adopté comme drapeau acadien. Les délégués ont aussi adopté l'air de l'*Ave Maris Stella* comme hymne national. Ils se sont également choisis à Miscouche un insigne et une devise, "l'Union fait la force."

Les délégués ont accordé une grande importance à l'agriculture. Ils s'entendaient sur le fait que l'agriculture avait été et continuerait d'être la sauvegarde de la culture acadienne. Des résolutions demandaient donc aux Acadiens de porter une plus grande attention à l'agriculture, de s'efforcer à améliorer leur mode de culture et d'éviter de diviser et de subdiviser leurs petites fermes. On conseillait aussi fortement à ceux obligés d'abandonner leurs terres, par la force des circonstances, de vendre à leurs compatriotes. Enfin, on proposait que des sociétés agricoles soient établies dans chaque paroisse acadienne.

Des résolutions qui visaient le commerce et l'industrie ont aussi été adoptées par les délégués. Nous ne connaissons toutefois pas la nature de ces dernières car elles n'ont pas été rapportées par la presse et tous les documents officiels de la Convention ont été perdus.



La plénière de la Convention se déroula en plein air au cours de l'après-midi du 15 août. Une estrade avait été construite spécialement à cette fin. Il y eut de nombreux discours patriotiques et on adopta plusieurs résolutions, préparées dans les commissions.